
Neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 28 novembre 2023 à 19 h, au Centre des loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle 202

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

M. Jonathan Tedeschi	Président (2024)
M. Émile Chartier-Thibault	Vice-président (2025)
Mme Hélène Paradis	Secrétaire (2025)
M. Bruno Thériault	Trésorier (2025)
Mme Sara Caron-Guay	Administratrice (2024)
Mme Rachel Lévesque	Administratrice (2024)
Mme Maude Rodrigue	Administratrice (2025)
M. Alexandre Turgeon	Administrateur (coopté)

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district Cap-aux-Diamants
----------------------------	---

ABSENCE

Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district Montcalm–Saint-Sacrement
--------------------------------	---

Il y a quorum

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
-------------------------	--

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

[23-11-01 Ouverture de l'assemblée](#)

[23-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour](#)

[23-11-03 Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2023](#)

[23-11-04 Période d'échanges des conseillères municipales](#)

[23-11-05 Aménagement paysagé souhaité au Théâtre Périscope](#)

[23-11-06 Retour sur le référendum de la SDC Montcalm sur la piétonnisation de l'avenue Cartier](#)

[23-11-07 Suivi des résolutions et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier](#)

[23-11-08 Période de questions et commentaires du public](#)

[23-11-09 Période des comités de travail du conseil d'administration](#)

[23-11-10 Trésorerie](#)

[23-11-11 Fonctionnement du conseil d'administration](#)

[23-11-12 Divers](#)

Procès-verbal

- **23-11-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Jonathan Tedeschi agit à titre de président. La séance est ouverte à 19 h 00.

- **23-11-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour avec ajout.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Résolution proposée par Maude Rodrigue et appuyée par Bruno Thériault.

- **23-11-03 Adoption du procès-verbal du 24 octobre 2023**

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès verbal du 24 octobre 2023 avec modification dans l'entête: remplacer deuxième par huitième. La résolution est proposée par Hélène Paradis et appuyée par Émile Chartier-Thibault.

Le procès-verbal de la séance du 26 septembre n'étant pas encore disponible, il sera adopté à une prochaine rencontre et les suivis et affaires découlantes suivront au même moment.

- **23-11-04 Période d'échange des conseillères municipales**

Adhésion à la mobilisation des conseils de quartier en faveur du tramway

Madame Coulombe exprime sa reconnaissance à l'égard du CQ Montcalm compte tenu de son appui au projet de tramway. Madame Coulombe affirme qu'il s'agissait d'une opportunité de revoir les aménagements au sein de notre ville, ceux-ci constituant une prérogative de la Ville. Le Conseil de Ville entend poursuivre ses efforts pour permettre au projet de voir le jour. Au sujet du Bureau de projet, comme le projet de tramway n'est plus

«entre les mains de la Ville», il sera difficile de concrétiser une deuxième rencontre CQ-Bureau de projet. Madame Coulombe-Leduc émet certaines préoccupations au sujet de l'implantation éventuelle du projet et de l'harmonisation entre celui-ci et l'environnement actuel. Par ailleurs, les devis techniques demeurent accessibles pour la Ville malgré l'état du projet.

Îlots-refuges : Ceux-ci sont peu visibles la nuit. Une signalisation ainsi que des cônes ont donc été ajoutés.

Appels à projets à la Ville pour 1) aménagement de jardin partagé et 2) transition écologique (verdissement, déminéralisation; deux appels au cours des mois à venir) : Jusqu'au 15 février, les OBNL dûment inscrites au registre des entreprises peuvent déposer un projet.

Budget 2024 : Le budget de la Ville de Québec sera déposé le 2023-12-06. Un vote sera effectué environ 10 jours plus tard.

Activités d'information en ligne et en présentiel sur la piste cyclable: les 2023-11-30 pour les citoyen.ne.s en ligne et le 2023-12-01 en présentiel.

Comité vigilance des activités portuaires dans la Ville de Québec : Les résident.e.s des Jardins de Mérici seraient affectés par le bruit émis par certaines embarcations aux abords du port de Québec. Les membres du CQ sont invité.e.s à siéger au sein de ce comité. Les rencontres ont lieu tous les deux mois.

Suivis de la dernière séance: Projets Bourlamaque: La conseillère est en attente d'information quant aux rénovations et au taux d'occupation des Projets Bourlamaque.

- **23-11-05 Aménagement paysagé souhaité au Théâtre Périscope**

Frédéric Guay, directeur général du Périscope, présente un projet de réaménagement paysagé. Ce projet sera réalisé dans la zone gazonnée au carrefour des rues Crémazie et Salaberry, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Ce projet se veut inclusif, souhait cher à l'équipe du Périscope, et témoigne d'une volonté d'aller à l'extérieur des murs du théâtre à la rencontre des gens. Le Périscope est un diffuseur; il est proposé d'aménager une petite scène extérieure qui pourrait recevoir de 40 à 60 personnes (assis ou debout) pour permettre de «*démocratiser la culture et de la rendre plus accessible*».

Le Périscope souhaite inviter les gens à s'approprier cet espace : il s'agira d'un «*espace commun*». Le projet sera réalisé de concert avec BoON Architecture ainsi qu'avec les Urbainculteurs, d'ici la fin 2024. L'équipement sera minimaliste. Le directeur mentionne que le bruit sera minime. Tous et toutes seront invité.e.s à utiliser cet espace à l'occasion.

Monsieur Guay nous mentionne qu'une lettre d'appui rédigée par le CQ Montcalm témoignerait de l'intérêt de la communauté à l'égard du projet.

RÉSOLUTION 23-CA-09-01

SUR UNE PROPOSITION de Sara Caron-Guay DÛMENT APPUYÉE par Jonathan Tedeschi, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'appuyer le projet d'aménagement paysagé présenté par Monsieur Guay, directeur général du Périscope.

- **23-11-06 Retour sur le référendum de la SDC Montcalm sur la piétonnisation de l'avenue Cartier**

Un référendum a été réalisé par la Société de développement commercial de Montcalm au courant du dernier mois. Le CQ Montcalm a été informé du résultat fortement en défaveur de la piétonnisation de l'avenue Cartier.

Sur les 62 membres inscrits, 30 se sont mobilisés pour exprimer leur opinion. La question posée était la suivante : «Êtes-vous en faveur d'une rue piétonne sur l'avenue Cartier ?» Les résultats se sont traduits par 27 réponses «Non» (90%) et 3 réponses «Oui» (10%), sans aucun vote annulé. Notons que la SDC possède environ 200 membres.

Madame Coulombe-Leduc mentionne que la Ville ne s'est jamais cachée d'être favorable à la piétonnisation. L'automne constitue une période de bilan.

RÉSOLUTION 23-CA-09-02

Il est résolu que le Conseil de quartier de Montcalm se positionne en faveur de la piétonnisation de l'avenue Cartier considérant les résultats d'un sondage mené en 2022 et qui relevait les éléments suivants:

- Plus de 750 répondants ont répondu au sondage;
- 93,5% des répondants sont favorables à la piétonnisation de l'avenue Cartier;
- Une majorité des répondants résident dans le quartier;
- 85% des répondants ont indiqué que la rue piétonne favorise leur fréquentation des commerces de l'avenue Cartier.

Tous ces éléments démontrent le désir des citoyen.ne.s de Montcalm d'avoir une rue piétonne. Le Conseil de quartier s'engage à ouvrir le dialogue avec la SDC.

SUR UNE PROPOSITION de Jonathan Tedeschi DUMENT APPUYÉE par Maude Rodrigue, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

- **23-11-07 Suivi des résolutions et affaires découlant des dossiers du conseil de quartier**

Rencontre avec le gestionnaire d'artères : La résolution déposée il y a un an (en novembre 2022, Résolution 22-CA-33) est déposée à nouveau en date d'aujourd'hui. L'[actualité](#) relève certains éléments fort pertinents. À ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse.

RÉSOLUTION 23-CA-09-03

Résolution concernant la venue de la personne responsable de la gestion des feux pour piétons à la Ville de Québec

À la suite de discussions au Conseil de quartier Montcalm et au sein de son comité transport, plusieurs questions ont émergé concernant les feux pour piétons :

- Devrait-on ajouter des indications sur l'utilisation des feux pour faciliter leur emploi par les touristes?
- Devrait-on rendre l'appel automatique des feux pour piétons aux intersections achalandées (par exemple au coin de Cartier et René-Lévesque)? Devrait-il l'être à certaines heures (entrée et sortie des classes, par exemple)?
- Quelle durée devrait avoir une traverse piétonne? Selon quelles variables (proximité avec les écoles, les foyers de personnes âgées, etc.) cette durée devrait-elle varier? Quel(s) moyen(s) de transport sont favorisés par la gestion actuelle des feux de circulation?
- Serait-il possible d'ajuster le temps d'appel de la traverse en faisant varier la durée des feux pour les voitures pour ne pas augmenter le temps total d'une rotation de tous les feux? Peut-on corriger le fait qu'il faut parfois attendre une rotation et demie de feux pour les voitures avant d'obtenir le passage pour piétons, ce qui rend l'opération très lente et amène certains piétons à traverser sans attendre le feu piéton?

Que le Conseil de quartier Montcalm demande la venue, lors de l'une de ses sessions régulières, de la personne responsable de la gestion et de l'amélioration des feux pour piétons à la Ville de Québec afin de lui présenter questions et demandes.

SUR UNE PROPOSITION de Rachel Levesques, APPUYÉ PAR Hélène Paradis, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

Recherches pour une personne au secrétariat de rédaction : Une personne a exprimé son intérêt à assurer le secrétariat. Une résolution sera déposée aujourd'hui pour statuer sur les honoraires.

- **23-11-08 Période de questions et commentaires du public**

Déneigement : Un citoyen déplore la piètre qualité du déneigement en ce début de période hivernale.

Bureau de projet du tramway : Dans le contexte actuel, malgré le fait que le bureau de projet soit dégagé de certaines tâches compte tenu de la mise en veilleuse du projet de tramway pendant une période d'examen par la Caisse de dépôt et de placement, un citoyen suggère que nous réitérions notre demande pour tenir une rencontre supplémentaire à laquelle les citoyen.ne.s seraient invité.e.s à participer. À la suite de notre dernière demande pour tenir une rencontre, le Bureau de projet a mentionné que les activités de communication sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Or Madame Coulombe-Leduc affirme que les nouveaux responsables du projet « naviguent à l'aveugle » et que le bureau de projet continue d'assumer de nombreuses tâches, malgré le fait que le gouvernement provincial a affirmé son intention de prendre le relais.

Un autre citoyen affirme son impression d'avoir été floué par le gouvernement provincial compte tenu des dépenses qui ont été puisées auprès des citoyen.ne.s de Québec et qui ne se traduiront par aucun projet.

Maison Pollack : Madame Coulombe-Leduc confirme que la galerie sera refaite conformément à la configuration initiale.

Troisième lien : Il existe actuellement un tunnel destiné aux chemins de fers, celui-ci pourrait-il être mis à profit pour l'éventuel troisième lien, si celui-ci voit le jour? Un citoyen mentionne qu'il serait probablement plus simple d'élargir un tunnel plutôt que de creuser un tout nouveau tunnel.

Côteau St-Geneviève: Qui entretient cette section? Qui en est propriétaire? Par exemple : la section de la Pente Douce. L'information est demandée à la conseillère municipale.

Festival de musique de fanfares international: Un citoyen souhaite un soutien du CQ Montcalm éventuellement.

- **23-11-09 Période des comités de travail du conseil d'administration**
- **Comité transport:**
 - A. Sécurité des piétons et des cyclistes près des chantiers de construction

RÉSOLUTION 23-CA-09-04

Considérant que:

La Ville de Québec a élaboré un *Guide pratique d'accessibilité universelle: mobilité lors de travaux extérieurs ou intérieurs* détaillant les mesures à prendre pour sécuriser les chantiers de constructions¹;

- Les chantiers de construction sont nombreux dans le quartier Montcalm;
- La Ville de Québec souhaite encourager le transport actif;
- Certains piétons ont des limitations physiques et visuelles (25% de la population a une incapacité de légère à sévère, souvent invisible, selon l'Office des personnes handicapées du Québec²);
- Certains chantiers sont dangereux pour les piétons et les cyclistes en raison de l'organisation dans l'espace et des indications imprécises (ou de l'absence d'indications) données par les constructeurs pour rediriger la circulation piétonne et cycliste;

Le Conseil de quartier Montcalm souhaite:

- **Qu'un trajet alternatif sécuritaire et raisonnable soit proposé aux abords des chantiers privés lorsque la sécurité des piétons et des cyclistes ne peut y être assurée;**
- **Que la Ville elle-même s'assure qu'un trajet alternatif sécuritaire et raisonnable est proposé sur ses propres chantiers;**
- **Qu'il soit indiqué aux abords des chantiers que les citoyens peuvent aviser la Ville via le 311 (ligne téléphonique) quand un constructeur ne respecte pas ses responsabilités**

¹ Ville de Québec, *Guide pratique d'accessibilité universelle: mobilité lors de travaux extérieurs ou intérieurs* [en ligne], https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/accessibilite/docs/acces_Fiche16.pdf (site consulté le 25 novembre 2023).

² Information véhiculée sur le site de la Ville de Québec: <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/accessibilite/index.aspx#note-1> (site consulté le 25 novembre 2023).

en matière de signalisation et de sécurisation du chantier et que ce numéro soit affiché sur les panneaux de signalisation aux abords des chantiers;

- Qu'un code QR permette d'accéder directement à une plateforme de téléchargement de l'application 311 de la Ville et/ou au formulaire de plainte de la Ville; et que ce code QR soit présent sur les panneaux de signalisation aux abords des chantiers;
- Qu'un sujet spécifique à la sécurité des piétons et cyclistes près des chantiers de construction soit intégré à l'application 311;
- Qu'un inspecteur soit envoyé dans les 48 heures lorsqu'une plainte est déposée concernant la sécurité des piétons et cyclistes près d'un chantier de construction;
- Que des inspecteurs circulent de façon hebdomadaire sur les chantiers actuels (par exemple: côte de Sherbrooke, Musée national des beaux-arts du Québec; rues Dumont et Candiac; chemin Ste-Foy près du IGA - îlot Bérubé; avenue Lockwell) et futurs dans le quartier et donnent, le cas échéant, des contraventions lorsque la sécurité des piétons et des cyclistes n'est pas assurée.

SUR UNE PROPOSITION d'Hélène Paradis DÛMENT APPUYÉE par Rachel Levesque, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

- B. Stationnements près du lien cyclable à l'intersection de l'avenue Cartier et de la rue Dumont :

La ruelle Frédéric Back avait fait l'objet de discussions lors de la dernière séance du Conseil de quartier (2023-10-24). Le CQ souhaite rappeler que la question des stationnements aux abords de la ruelle privée était abordée dans une résolution datant d'octobre 2022. La résolution en question mentionnait que les stationnements devaient être abolis de manière à améliorer la visibilité des usagers de la ruelle.

- **Comité Cadre bâti et Environnement**

- A. Verdissement des stationnements du quartier Montcalm

RÉSOLUTION 23-CA-09-05

Considérant:

- Que les stationnements extérieurs contribuent à générer des îlots de chaleur qui s'accompagnent d'une détérioration de la qualité de vie et de l'environnement en milieu urbain ;
- Qu'il existe des solutions pour atténuer ces îlots de chaleur, notamment la plantation d'arbres feuillus;
- Que le Conseil de quartier de Montcalm a ratifié une résolution le 27 septembre 2022 demandant au conseil municipal de la ville de Québec d'adopter un programme incitatif et, au besoin, un règlement obligeant tout propriétaire d'un stationnement extérieur de dix espaces et plus, dans le quartier Montcalm, à maintenir sur son stationnement extérieur un arbre pour chaque dix espaces de stationnement;
- Que le Conseil de quartier de Montcalm a transmis une lettre aux quarante et un propriétaires de stationnements du quartier Montcalm visés par le programme ou règlement, le 24 janvier 2023, les invitant à contribuer aux efforts de verdissement, les incitant à bénéficier du Programme de plantation d'arbre d'alignement, de l'Appel

de projets verdissement de terrains non municipaux et de l'Appel à projet verdissement des ruelles;

- Que peu ou pas d'actions/de résultats ont été observés suite aux démarches volontaires proposées par la Ville de Québec ou le Conseil de quartier de Montcalm;
- Que d'autres quartiers, dont l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal, ont adopté des normes d'aménagement et de verdissement exigeant le boisement des stationnements extérieurs.

En conséquence, le Conseil de quartier de Montcalm demande :

Que le conseil municipal de la Ville de Québec renforce ses mesures volontaires et prenne l'exemple de l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal en adoptant une réglementation obligeant tout propriétaire de stationnement extérieur de 15 cases et plus, à planter un arbre, sur son terrain de stationnement, pour chaque 15 cases de stationnement.

SUR UNE PROPOSITION de Rachel Levesque DÛMENT APPUYÉE par Bruno Thériault, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

B. Parc-école de l'école Anne-Hébert

Le CQ s'interroge au sujet de l'implication du Conseil de quartier en lien avec les aménagements à venir dans la cour de l'école Anne-Hébert (parc-école). Le conseil d'établissement aurait déjà reçu un plan « très avancé » préparé par un comité interne de l'école.

Il existe des ententes de gestion entre le centre de services scolaire et la Ville de Québec. Plusieurs interlocuteurs doivent être consultés : la direction d'école, le conseil d'établissement, la Ville, etc. Madame Coulombe-Leduc vérifiera si la Ville verse des sous au projet de réaménagement.

RÉSOLUTION 23-CA-09-06

Compte tenu des échos qui ressortent du projet de réaménagement de la cour de l'école Anne-Hébert et d'un éventuel réaménagement de celle-ci qui n'inclurait pas de verdissement;

-Le Conseil de quartier Montcalm souhaite obtenir des informations précises sur le projet envisagé et être consulté sur ce dernier, puisqu'il s'agit d'un parc-école, accessible à la communauté.

-Le Conseil de quartier mandate Rachel Lévesque pour qu'elle communique avec la direction de l'école, obtienne des informations pertinentes à ce sujet et en avise le Conseil. Le Conseil pourra ensuite se positionner en connaissance de cause.

SUR UNE PROPOSITION de Sara Caron-Guay DÛMENT APPUYÉE par Rachel Lévesque, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

- **Comité communications et Relations avec les citoyens**

RÉSOLUTION 23-CA-09-07

Contribution financière du Conseil de quartier Montcalm au projet de consultation citoyenne Vision Montcalm 2024

Considérant

- *Que* le document *Vision Montcalm - Rapport sur la vision d'avenir du quartier Montcalm* de 2014 a été un document emblématique et stratégique important pour orienter les actions et les projets pour le développement du quartier;
- *Que* ce document doit être actualisé pour refléter les besoins et les préoccupations actuels des citoyen.ne.s du quartier Montcalm;
- *Que* ce type de document constitue un cadre de référence et d'orientation pour le développement du quartier, devenant un point de repère pour l'ensemble des citoyen.ne.s, le Conseil de quartier et les différents acteurs et actrices communautaires du milieu;
- *Qu'*une démarche participative et consultative est requise pour obtenir les opinions des citoyen.ne.s s du quartier basée sur une consultation en ligne et des ateliers de discussions;
- *Que* ce projet permettra de développer un nouveau document d'orientations stratégiques Vision Montcalm 2024 qui reflètera les préoccupations et les recommandations de la communauté montcalmoise;
- *Que* le Conseil de quartier, à son assemblée du 24 octobre 2023, a approuvé une résolution mandatant son Comité sur les communications et les relations avec les citoyen.ne.s de déposer un budget d'initiative visant à déployer les ressources nécessaires à une démarche de consultation;
- *Que* l'assistance financière de la Ville de Québec pour un projet d'initiative d'un conseil de quartier ne couvrira qu'une partie des coûts estimés pour la réalisation de ce projet de consultation citoyen.ne; et
- *Que* le coût estimé de ce projet est de 14 671\$ selon l'offre de services de l'organisme Votepour.ca, qui réalise des activités de consultation et de participation citoyenne;

Il est résolu, pour l'ensemble de ces raisons, que:

Le Conseil de quartier de Montcalm octroie une contribution financière s'élevant jusqu'à 3,000\$ pour réaliser le projet de consultation citoyenne Vision Montcalm 2024. Si des sources de financement additionnelles sont obtenues et permettent de couvrir différents coûts associés à ce projet, le montant de la présente contribution financière sera ajusté en conséquence.

SUR UNE PROPOSITION de Maude Rodrigue D'UMENT APPUYÉE par Émile Chartier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter la résolution telle que présentée.

- **23-11-10 Trésorerie**

- **Paiement et factures**

Le trésorier mentionne que les accès au compte bancaire sont maintenant réglés après de nombreuses démarches auprès de Desjardins et que les paiements de factures en attente

ont été complétés. Les dépenses reliées aux résolutions des assemblées précédentes seront intégrées dans la planification budgétaire. Le solde au compte est actuellement de 5 883,72\$.

- **23-11-11 Fonctionnement du conseil d'administration**

RÉSOLUTION 23-CA-09-08

Il est recommandé que le montant alloué pour la rédaction des procès-verbaux des assemblées du Conseil de quartier soit de 125\$ par procès-verbal.

*SUR UNE PROPOSITION de Bruno Thériault DÛMENT APPUYÉE par Jonathan Tedeschi
IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU* d'adopter la résolution telle que présentée.

- **Correspondances**

- **Activité portuaire:** Une rencontre est à venir à ce sujet.
- **Bruits excessifs:** Il apparaît que le Bar le Jardin reçoit de nombreuses plaintes en raison de bruits excessifs.
- **Activité sous la forme d'un sondage** est envisagé, en collaboration avec le Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Le sondage concerne les installations à venir dans le Parc Karim Ouellet. La Ville se dit ouverte à des propositions cohérentes avec les plans actuels.
- **Consultation publique** à venir concernant les rues Candiac et Dumont, et sur la ruelle adjacente au centre Frédéric Back. On mentionne que la ville souhaite rendre ces deux rues plus conviviales. Un questionnaire écrit sera disponible en ligne jusqu'au 22 décembre 2023. Une communication pourra être faite sur la page FB du Conseil de quartier.
- **Pétition sur le tramway:** Le Conseil de quartier évoque la possibilité de relayer l'information qu'une pétition est en ligne pour appuyer le projet de tramway à Québec. Le CQ souhaiterait relayer l'information sur sa page FB.

- **23-11-12 Divers**

Un citoyen demande des explications additionnelles sur le projet Vision Montcalm. Le président du CQ rencontrera ce dernier à la fin de la rencontre.

23-11-13 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, **SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever la séance à 21h30 .

La prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier est prévue le mardi 19 décembre 2023, en même temps que le conseil d'arrondissement. Les membres du CQ seront consultés sur la tenue ou non de cette assemblée. La décision sera partagée à Mme Saint-Pierre, puis publiée officiellement.

M Jonathan Tedeschi
Président

Mme Hélène Paradis
Secrétaire

ANNEXE

Tableau synthèse des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-CA-09-07 - Aide financière du CQ pour Vision Montcalm novembre 2023	Ville	Aide de 3000\$ pour financer le sondage	Financement accordé
23-CA-09-06 - Informations sur le parc-école Anne-Hébert novembre 2023	Ville	Obtenir de l'information sur les aménagements envisagés pour le parc-école	
23-CA-09-05 - Adoption d'un règlement sur le verdissement des stationnements novembre 2023	Ville	Règlement imposant un arbre pour chaque 15 cases de stationnement	
23-CA-09-04 - Sécurité près des chantiers de construction novembre 2023	Ville	Amélioration de l'application 311, des panneaux aux entrées de chantiers, des inspections des passages piétons/cyclistes près des chantiers	
23-CA-09-03 - Demande de rencontre avec le gestionnaire d'artères novembre 2023	Ville	Obtenir des réponses sur la gestion des feux piétons dans le quartier (demande renouvelée un an après la demande initiale)	
23-CA-09-02 - Appui avenue Cartier piétonne novembre 2023	Ville	Rendre l'avenue Cartier piétonne plus fréquemment à l'été 2024	
23-CA-09-01 - Appui Espace Périscope novembre 2023	Théâtre Périscope		Lettre envoyée au directeur du Périscope, M. Frédéric Guay
23-10-03 – Vision Montcalm octobre 2023	Ville	Demande budget d'initiative	
23-10-02 – Rencontre bureau tramway octobre 2023	Ville	Nouvelle série de questions sur le projet de tramway	
23-10-01 – Recond. progr. sécurité routière bonifié octobre 2023	Ville	Permettre les essais d'installation pour modérer la circulation	
23-01-03 – Toits vert ou pâle, janvier 2023	Ville	Modification au règlement (R.V.Q. 1400) pour exiger des toits vert ou blanc et programme de subvention	
23-01-02 – École Anne-Hébert – vitesse, janvier 2023	Ville	Surveillance policière et indicateur de vitesse	
23-01-01 – École Anne-Hébert, rue-école et trottoir élargi, janvier 2023	Ville	Projet-pilote de rue-école, trottoir plus large et plantation d'arbres sur l'avenue Brown	
22-CA-37 – Verdissement des stationnements – Lettres – décembre 2022	Conseil d'administration	Lettre aux propriétaires et conseils de quartier.	Lettres transmises fin janvier 2023.
22-CA-33 - Feux piétons, novembre 2022	Ville	Rencontre sur la gestion et l'amélioration des feux piétons.	Demande transmise mais aucune réponse à ce jour.
22-CA-32 - Insertion du tramway dans Montcalm, résolution, novembre 2022	Bureau de projet du tramway	Rencontre supplémentaire sur l'insertion du tramway dans Montcalm	Demande soumise mais aucune réponse à ce jour.

22-CA-29 – Projet sécurité routière 2023, octobre 2022	Ville	Subvention pour un projet en partenariat avec le conseil d'établissement de l'école Anne-Hébert.	Demande déposée en novembre 2022. Réponse attendue en mars 2023.
22-CA-28 - Rue Dumont, piste cyclable, octobre 2022	Ville	Marquage au sol, feu clignotant et interdiction de stationner au passage cyclo-piéton.	Demande transmise mais aucune réponse à ce jour.
22-CA-27 – École Anne-Hébert – sécurité routière, octobre 2022	École Anne-Hébert et CPE la Croisée	Évaluation de l'intérêt pour un projet structurant de sécurité routière	
22-CA-26 – Quebec High School, septembre 2022	Ville	Acquisition du terrain et du bâtiment pour espace vert et services communautaires	
22-CA-25 – Verdissement des stationnements, septembre 2022	Ville	Règlement et programme incitatifs au verdissement des stationnements extérieurs.	Programme de verdissement et déminéralisation des terrains non municipaux.
22-CA-24 - Rue Jeanne d'Arc, Inondations septembre 2022	Ville	Solution aux problèmes de refoulement à l'intersection des rues Jeanne d'Arc et Désy.	Plusieurs équipes sont sur le dossier et ont fait un suivi auprès du citoyen (novembre 2022).
22-CA-19 – Alertes de nettoyage de rue, juin 2022	Ville	Feux clignotants du déneigement réutilisés pour le nettoyage des rues.	Les feux clignotants ne peuvent être utilisés à cette fin (octobre 2022).
22-CA-18 – Quebec High School, juin 2022	Commission scolaire Central Quebec	Demande de rencontre.	
22-CA-05 – Tablier de manœuvre, zones d'exemption mai 2022	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Le conseil de quartier est en faveur des zones proposées sous réserve d'examiner d'inclure d'autres zones.	Règlements R.C.A.1V.Q. 455 et R.V.Q 3057 entrés en vigueur le 22 août et le 1^{er} septembre 2022 . D'autres zones seront examinées (24 mai 2022)
22-CA-04 – Stations signature, février 2022	Ville	Apparence et signature pour les trois stations de tramway du quartier.	